



**PREAVIS  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 1/2019  
RELATIF AU REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE SECTEUR  
« SOUS-LES-VIGNES » - DEMANDE DE CRÉDIT DE FR. 220'000.-**

---

**Préavis présenté au Conseil communal en séance du 19 mars 2019  
Délégué de la Municipalité : Monsieur Pierre-Frédéric Guex**

---

**MONSIEUR LE PRESIDENT,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS,**

**1. SITUATION EXISTANTE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE), approuvé le 21.11.2016, la Municipalité souhaite remplacer l'ancienne conduite d'eau qui alimente le quartier de villas du secteur « Sous-les-Vignes », qui relie les chemins de la Môlaz et des Etaloges.

Cette conduite est constituée de tuyaux en fonte à vis de diamètre DN100, datant de 1957. Avec une durée d'exploitation de plus de 60 ans, cette conduite a atteint la durée de vie escomptée. Son dimensionnement ne permet pas d'atteindre les exigences minimales requises pour la défense incendie, fixée par l'ECA, qui prévoient un diamètre minimal de DN125.

Une servitude de passage de canalisation d'eau est inscrite en faveur de la Commune de Buchillon sur l'ensemble du tracé concerné par le présent projet. Selon l'exercice de la servitude ID 010-2003/001784, le service des eaux de la Commune de Buchillon bénéficie d'un droit de passage et de fouille le long de cette canalisation pour procéder à tous les travaux d'aménagement, de réparation et d'entretien. Les dégâts qui seraient occasionnés aux fonds servants feront l'objet d'un dédommagement équitable aux propriétaires de ces fonds.

Le bureau d'ingénieurs BBHN SA a été mandaté par la Municipalité afin d'élaborer le projet et de faire exécuter les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable alimentant le secteur « Sous-les-Vignes ».

PLAN DIRECTEUR DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU (PDDE) – Extrait du Rapport technique du 22.09.2016

9. Propositions d'amélioration du réseau (PDDE) et résultats  
9.3 Renouvellement des conduites, cas de non-conformité

« *L'ensemble des anciennes conduites en fonte posées dans les années 50 (quartier des Etaloges, Sous-les-Vignes) inférieures à 125 mm devront être modifiées.* »

Projet 4 (*quartier des Etaloges, Sous-les-Vignes*) :

Calibre inférieur à 125 mm, valeur minimum exigée par l'ECA pour l'alimentation des bornes hydrantes (BH). Les conditions hydrauliques déjà satisfaisantes ne nécessitent pas de dimensionnement supérieur.

## **2. DESCRIPTION DU PROJET**

Les données de base proviennent du PDDE, du plan des travaux exécutés de 1957 et du repérage de la conduite effectuée par la société Von Roll Hydro le 05.09.2018.

Le projet prévoit le remplacement d'environ 470 m d'anciennes conduites en fonte par des tuyaux en polyéthylène PE100 PN16 160/131. Deux tronçons sont identifiés dans le projet :

- La conduite principale d'environ 410 m qui relie le carrefour « rue de l'Horloge – La Molaz » jusqu'au chemin des Etaloges, avec une petite partie sous chaussée et la grande majorité à travers les chemins cheintres d'accès aux vignes. Il est prévu également de reprendre la conduite qui alimente la BH n° 8 et de remplacer celle-ci.
- Une conduite secondaire d'environ 62 m qui permet d'alimenter le chemin Sous-les-Vignes, depuis la conduite principale jusqu'à la BH n° 9, ceci à travers la parcelle privée n° 81.
- L'amorce de plusieurs raccordements privés seront également modifiés dans le cadre du projet. En l'état et selon le repérage préliminaire, il y aurait environ 4 prises privées sur toute la longueur de la conduite.
- L'ancienne conduite en fonte DN 125 qui relie le tronçon principal à la rue du Village sur environ 95 m sur les parcelles n° 71, 72 et 73 sera désaffectée.

Les conditions principales pour la pose de la conduite sont détaillées dans les fouilles-types, selon le plan n° 082L joint en annexe. Par endroit, la future fouille longe les réseaux existants, principalement le réseau électrique de la Romande Energie et/ou de la SEFA et le réseau de télécommunication de Swisscom. La nouvelle fouille se tiendra dans la mesure du possible à l'écart des réseaux existants, mis à part éventuellement sur le chemin de la Mólaz en raison de l'espace limité disponible.

Dans le but d'atteindre les objectifs pour la défense incendie dans le cadre du présent projet, le choix d'un tuyau PE 100 PN 16 DN160/130.8 paraît le plus approprié pour l'ensemble des tronçons principaux et le raccordement des hydrantes. Les objectifs de pression disponible sur la conduite d'alimentation des BH sont largement atteints. A noter que les couples débit/pression calculés se trouvent au niveau de points de calcul sur le réseau. Les mesures effectives à la sortie des BH indiquent généralement des valeurs sensiblement plus faibles.

### 3. AUTRES SERVICES INDUSTRIELS

En l'état, il n'est pas prévu de travaux sur les autres réseaux d'évacuation des eaux et de distribution. L'ensemble des services seront contactés avant l'ouverture du chantier pour définir d'éventuels travaux annexes sur les réseaux existants, lorsqu'ils se trouvent à proximité de la fouille projetée.

Les entreprises Swisscom, SEFA et Romande Energie seront également informées de ce projet. Il leur sera proposé de profiter de ces travaux afin de prévoir de placer des conduites si tel est leur besoin. Dans ce cas, il sera négocié une participation financière de leur part.

### 4. ASPECT FINANCIER

Se basant sur les soumissions et offres actuellement en sa possession, la Municipalité souhaite obtenir du Conseil communal un crédit de Fr. 220'000.- nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Les coûts estimatifs des travaux envisagés ont été déterminés avec une marge d'approximation de plus ou moins 10% au stade du devis révisé, sur la base des soumissions rentrées. Les travaux de génie civil et d'appareillage ont fait l'objet de demandes d'offres en gré à gré comparatif en application de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LVMP), le montant estimatif du marché des travaux se situant sous le seuil des Fr. 300'000.- HT.

#### Coûts estimés (Fr.)

Génie civil, appareillage, branchements et marquage :	<b>167'500.-</b>
Honoraires ingénieurs, géomètre, frais de notaire et assurance :	<b>29'400.-</b>
Divers et imprévus, 10%	20'000.-
TVA 7.7% et arrondi	16'700.-
<b>Montant total TTC (arrondi)</b>	<b>233'600.-</b>
Subvention ECA attendue sur base du courrier du 18.12.2018	- <u>15'400.-</u>
<b>Total TTC, subvention déduite</b>	<b>218'200.-</b>

### 5. CONCLUSIONS

De manière générale, le réseau de Buchillon est dans son état actuel bien dimensionné pour atteindre les objectifs fixés par l'ECA. Le réseau étant passablement ramifié, ses points faibles sont peu nombreux.

Ce remplacement de conduites nous permet de réaliser une des deux recommandations importantes préconisées par le rapport technique du 22.09.2016, l'autre étant la liaison existante vers le réseau de Saint-Prex (330 m).

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE BUCHILLON**

- vu le préavis municipal N° 1/2019
- ouï le rapport de la Commission des finances
- ouï le rapport de la Commission ad hoc
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### **DECIDE**

1. d'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux relatifs au remplacement de la conduite d'eau potable Secteur « Sous-les-Vignes » ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit de Fr. 220'000.- pour réaliser ces travaux ;
3. d'autoriser la Municipalité à participer à l'adjudication des mandats jusqu'à concurrence du montant annoncé ;
4. d'autoriser la Municipalité à financer cet investissement au moyen de la trésorerie courante ou auprès d'un établissement bancaire ;
5. d'amortir cette dépense en prélevant sur le fonds de réserve affecté au service des eaux : Compte N° 9280.1 « Fonds de réserve du service des eaux ». Réserve au 31.12.2018 : Fr. 340'262.- tout en sachant que cette réserve a été augmentée d'environ Fr. 50'000.- annuellement durant ces 3 dernières années.

**Adopté par la Municipalité en date du 20 février 2019.**

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic		La Secrétaire
Robert Arn		Claudine Gerardi

Annexes : - plan de situation  
- plan n° 082L / fouilles-types (conduite d'eau sous chaussée / hors chaussée)